

Les enjeux de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager – ASSN

Textes de référence :

- ❑ NOR : MENE1514410D décret n°2015-847 du 9-07-2015
J.O. du 11-7-2015 MENESR - DGESCO A1-2

NOR : MENE1514345A arrêté du 9-7-2015
J.O. du 11-7-2015 MENESR - DGESCO A1-2

Equipe EPS 77 – avril 2017

Rappels institutionnels

Le savoir nager , en milieu scolaire, correspond à une **maîtrise du milieu aquatique**.

Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

- L'ASSN a une visée sécuritaire.
- L'ASSN autorise l'accès aux loisirs aquatiques.
- L'ASSN atteste de la maîtrise de ses actions dans le milieu aquatique, et de sa capacité à identifier le responsable de surveillance et à se conformer aux règlements.

L'ASSN permet **d'accéder à toute activité aquatique ou nautique** susceptible d'être programmée dans le cadre des **enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles** en EPS, ou à **l'extérieur de l'école**, notamment pour la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport.

Rappels institutionnels

Le savoir nager et les programmes.

Au cycle 2

- Dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »
- Des attendus de fin de cycle

Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion.

- Des repères de progressivité

En natation, les activités proposées permettent de passer de réponses motrices naturelles (découvrir le milieu, y évoluer en confiance) à des formes plus élaborées (flotter, se repérer) et plus techniques (se déplacer). L'objectif est de passer d'un équilibre vertical à un équilibre horizontal de nageur, d'une respiration réflexe à une respiration adaptée, puis passer d'une propulsion essentiellement basée sur les jambes à une propulsion essentiellement basée sur les bras.

Au cycle 3

- Dans le champ d'apprentissage « Adapter ses déplacements à des environnements variés »
- Des attendus de fin de cycle

Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN), conformément à l'arrêté du 9 juillet 2015.

- Des repères de progressivité

La natation fera l'objet, dans la mesure du possible, d'un enseignement sur chaque année du cycle.

L'ASSN : pourquoi ?

Une enquête initiée par l'institut de veille sanitaire, début juin 2015, a recensé toutes les noyades survenues en France et dans les Dom-Tom entre le 1^{er} juin et fin septembre.

- Entre le 1^{er} juin et le 26 juillet, 584 accidents de baignade au total dont 199 ont abouti à un décès (3,6 morts par jour en moyenne en 2015 contre 2,9 en 2009).

Les principaux enjeux

Construire pour chaque élève la capacité à savoir se sauver quel que soit le contexte (piscine, parc aquatique, mer, lac...) lui permettre de :

- ne pas paniquer en cas de situations difficiles ou imprévues,
- pouvoir regagner le bord,
- prendre des informations,
- attendre les secours,
- gérer sa fatigue.

L'ASSN : fondements et enjeux

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- 1- à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- 2- se déplacer sur une distance de 3 m 50 en direction d'un obstacle ;
- 3- franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1 m 50 ;
- 4- se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- 5- au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- 6- faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- 7- se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- 8- au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- 9- se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- 10- se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Les logiques du parcours

L'ensemble des items composant le parcours répond à une logique sécuritaire (permettre à l'élève d'assurer sa propre sécurité) et à une logique natatoire (les apprentissages spécifiques à la natation pour que l'élève réussisse le parcours).

1 « entrer dans l'eau en chute arrière »

Faire face à une situation imprévue (renversement du bateau, chute d'une planche à voile...) et ne pas paniquer.

Au moment de la chute, l'élève, privé de ses repères visuels, va devoir s'organiser autrement pour s'orienter.

- **Logique sécuritaire**

Accident, chute involontaire.

- **Logique natatoire**

Se rééquilibrer, prise d'informations indirectes, enrichissement du schéma corporel, contrôle affectif pour pouvoir réagir et agir sans paniquer et donc en restant lucide.

2 et 3 « se diriger vers l'obstacle et le franchir en immersion »

Passer sous une embarcation retournée, sous une voile ou un mât de planche, franchir une vague.

L'apprentissage de l'immersion orientée vers l'oblique va permettre à l'enfant de se situer dans l'environnement tout en s'orientant dans une nouvelle direction (ouvrir les yeux permet de se situer dans l'environnement).

- **Logique sécuritaire**

Franchir un obstacle, s'extraire, s'informer pour retrouver la surface et remonter sans paniquer en maîtrisant l'apnée inspiratoire.

- **Logique natatoire**

Basculer pour orienter son immersion, créer des appuis propulsifs avec les bras de manière simultanée, maîtriser l'apnée inspiratoire, prendre des informations indirectes sous l'eau, percevoir la distance à parcourir.

4 et 5 « se déplacer sur 15m, répondre à un signal et réaliser un surplace de 15 ” puis terminer la distance »

L'acquisition de techniques de propulsion peut être appréhendée non pour aboutir à une nage codifiée mais comme une véritable solution motrice au problème posé donc différentes modalités de déplacement sont acceptées.

- Créer de la vitesse et la maintenir avec efficacité pour rejoindre le bord, le bateau,...
- Après un équilibre horizontal, se redresser en équilibre vertical et le maintenir va permettre à l'élève de prendre des repères visuels **pour s'orienter, rester lucide, voire se reposer.**

4 et 5 « se déplacer sur 15m, répondre à un signal et réaliser un surplace de 15 ” puis terminer la distance »

(suite)

- **Logique sécuritaire :**

Être capable de rejoindre le bord ou le bateau,... le plus proche tout en prenant des informations concernant la direction et la distance restant à parcourir.

- **Logique natatoire :**

Construction de l'efficacité propulsive pour créer et entretenir une vitesse constante adaptée aux caractéristiques du nageur afin de lui permettre d'être efficient (développement de la respiration aquatique).

Création d'appuis momentanément sustentateurs dans une logique de prise d'informations.

Sollicitation des membres inférieurs en nage simultanée ou alternée type rétropédalage pour se maintenir en position verticale à la surface, tête hors de l'eau.

6 « faire ½ tour »

Engage l'élève à changer l'orientation de son corps dans l'eau, à passer de la position ventrale à la position dorsale en réalisant un changement de direction.

- **Logique sécuritaire :**

Changer l'orientation des appuis pour changer de direction, recréer de la vitesse dans une nouvelle direction.

- **Logique natatoire :**

Créer de la vitesse sans appuis solides. Faire varier la vitesse de rotation du corps pour construire un nouvel équilibre.

7 et 8 « se déplacer sur le dos 15m et réaliser un surplace dorsal de 15’’ »

Développer la compétence à se déplacer longtemps avec les voies respiratoires libérées. Différentes modalités de déplacement sont possibles, avec ou sans les bras.

Le maintien d'un surplace horizontal de 15 secondes va contribuer à récupérer en cas d'efforts prolongés ou de crampes (se laisser porter par l'eau en position statique ou dynamique).

- **Logique sécuritaire :**

Phase de déplacement sur le dos sans contrainte respiratoire qui permet de maintenir la vitesse.

Nage économique, à vitesse faible, qui permet un temps de récupération. Surplace pour récupérer d'un effort et anticiper les besoins énergétiques nécessaires pour enchaîner de nouveaux obstacles.

- **Logique natatoire :**

Adaptation à la modification des informations (sonores, visuelles...) liée à la bascule de la tête vers l'arrière.

Construction d'un équilibre dorsal.

9 et 10 « se retourner sur le ventre et franchir l'obstacle puis se déplacer ».

L'élève est contraint à nouveau de changer d'orientation en choisissant, selon son niveau, d'utiliser la position verticale sustentatrice comme passage intermédiaire ou un retournement longitudinal.

La gestion de son effort en amont sera la condition de réussite à cette tâche.

- **Logique sécuritaire :**

Permettre au nageur de franchir un nouvel obstacle malgré la dépense énergétique déjà engagée.

Garantir une lucidité pérenne par la gestion en amont de la dépense énergétique.

- **Logique natatoire :**

Changer d'orientation grâce à une mobilisation de l'ensemble du corps, s'immerger tout en conservant une vitesse suffisante grâce à des appuis efficaces.

Maitriser les échanges respiratoires et la prise d'informations dans un contexte variable.

L'ASSN : une attestation sécuritaire et natatoire

Les actions variées, enchainées et coordonnées sur une distance de 40m vont mettre à l'épreuve la maîtrise des ressources de l'élève afin de s'assurer qu'il sera capable de se sauver dans des situations imprévues, quel que soit le contexte (stabilisé), en milieu naturel ou en piscine.

- **Logique sécuritaire de l'attestation :**

Gestion des ressources énergétiques dans la durée sur une distance relativement importante (40 mètres).

On fait l'hypothèse que l'enfant va pouvoir fournir un effort long en sollicitant en priorité ses ressources aérobies.

- **Logique natatoire de l'attestation :**

Aborder les fondamentaux de la natation (ERPI) nécessaires pour évoluer en sécurité et s'orienter vers une natation de vitesse ou de distance.

L'ASSN : une attestation sécuritaire et natatoire

Au-delà des actions à réaliser lors du parcours, des connaissances et attitudes doivent également être maîtrisées par l'enfant :

- savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.